© Drogues Info Service - 6 décembre 2025

Forums pour les consommateurs

je pense que l'on ma drogué en soirée.

Par Profil supprimé Posté le 14/02/2016 à 23h13

vendredi j'étais dans un bars pas très fréquentable avec des amis, disons que beaucoup de drogue circule la bat... je me souviens qu'un garçons faisait que me dire " on va faire un tours dehors ? " et d'un coup hop troue noir ! je me souviens de rien... juste quelques moment très flous. j'ai l'habitude de sortir et de boire mais pendant cette soirée j'ai bu seulement 2 vers pas très chargés en plus, donc je ne comprend pas.... puis après j'étais dans la voiture pour rentré chez moi et a chaque tournants j'avais l'atroce sensation d'etre dans une montagne russe ou dans des manège a sensation forte vous voyez ? meme si c'était des petits tournants. je me suis arrêté et j'ai énormément vomis, j'avais les yeux en larmes je n'arrivais plus a parler , bizarre sachant que j'avais juste bu 2 vers.
cela fait 2 jours que cette maudite soirée est passé , je me sens toujours mal, j'ai la gorge enflée et rouge j'ai mal partout et je suis très énervé,,,a votre avis on m'a drogué ? si oui qu'elle drogue ? aidez moi je suis en panique ...

1 réponse

Moderateur - 15/02/2016 à 13h03

Bonjour eljaLESSI,

Il est difficile de répondre à votre question autrement que par "c'est probable" ou "ce n'est pas impossible". Effectivement le fait que vous ayez bu peu d'alcool et que vous ayez eu ensuite un trou noir peut faire penser que vous avez été droguée. Sachez que la "soumission chimique" comme on appelle cela est répréhensible et pénalement sanctionnée. Mais il faut pouvoir apporter des preuves qu'il y a eu un "empoisonnement" à votre insu. C'est la raison pour laquelle je vous invite sans tarder, aujourd'hui même, à aller faire faire un prélèvement sanguin et urinaire pour des analyses toxicologiques. Deux jours après il se peut qu'il soit trop tard pour trouver ce qui vous a drogué mais ne sait-on jamais.

Par conséquent, si cela est possible dans la journée : allez voir votre médecin pour une ordonnance puis précipitez-vous au laboratoire d'analyses médicales, ou allez directement aux urgences de l'hôpital le plus proche pour expliquer ce qui s'est passé. Les urgences peuvent aussi faire des examens complémentaires au cas où il y aurait eu des dommages corporels à votre égard.

On ne peut pas vous dire quel produit a été utilisé mais en général, le plus fréquemment, ce sont des médicaments de la famille des benzodiazépines qui sont utilisés dans ces circonstances.

Cordialement,

le modérateur.